

DOSSIER DE PRESSE



INAUGURATION DE LA CRÈCHE CHAUVET-CHANZY

Vendredi 24 janvier 2025

La nouvelle crèche Chauvet-Chanzy s'inscrit dans une démarche globale de qualité de vie et d'éveil pour les jeunes enfants. Elle contribue à renforcer l'attractivité du centre-ville et à soutenir les familles saumuroises dans leur quotidien.

Contexte historique et projet de rénovation

La crèche Chauvet, située dans l'ancienne courtine du mur d'enceinte de la Ville, a ouvert en 1924 avec une capacité initiale de 20 places. Avec le temps, les locaux sont devenus obsolètes et ne répondaient plus aux normes en vigueur (thermiques, accessibilité, sécurité).

Afin de moderniser cette infrastructure essentielle, la Ville de Saumur a choisi de relocaliser la crèche dans un espace neuf situé rue des Carabiniers de Monsieur, dans le cadre du programme Action Cœur de Ville. L'acquisition de cet espace, acheté en état futur d'achèvement (VEFA), a permis de créer une structure adaptée aux besoins des familles et conforme aux normes actuelles.

Après des délais de livraison prolongés, les travaux ont été achevés pour une ouverture officielle en début d'année 2025. La nouvelle crèche Chauvet-Chanzzy porte la capacité d'accueil à 48 places, répondant ainsi à une demande croissante en centre-ville.

Un aménagement pensé pour le bien-être des enfants

La crèche s'organise autour de trois sections d'âges mélangés. Chaque section dispose :

- D'une salle d'activité adaptée,
- De dortoirs et d'espaces de change,
- De locaux communs (bureau, salle du personnel, lingerie).

Un soin particulier a été apporté à l'aménagement intérieur, favorisant le jeu libre et l'autonomie des enfants, tout en créant un environnement apaisant grâce à des choix de couleurs et de décorations réfléchis.

Le mobilier, fabriqué en bois massif local, respecte des normes écologiques strictes, s'inscrivant dans une démarche de labellisation Écolo Crèche.

Horaires atypiques : une innovation au service des familles

En collaboration avec le Fonds d'Innovation Petite Enfance (FIPE), la crèche Chauvet-Chanzzy propose dès le 24 février 2025 des horaires élargis, adaptés aux besoins des parents travaillant en horaires décalés.

Nouveaux horaires : de 6h00 à 21h30 (contre 7h30 à 18h30 auparavant).

Cette expérimentation porte sur une durée de 6 mois renouvelable et concerne 5 places supplémentaires, tout en respectant la réglementation relative aux ratios d'encadrement.

Budget et financement

Le coût total du projet s'élève à **1 765 000 € HT** (2 118 000 € TTC), financé par :

- Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : 404 000 €,
- Région Pays de la Loire : 200 000 €,
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL, État) : 137 500 €.